



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTS AU Ve CONGRÈS DES CARITAS DIOCÉSAINES D'ITALIE**

*Judi 20 septembre 1979*

*Très chers fils,*

En vous souhaitant ma cordiale bienvenue à cette audience que j'ai voulu vous réserver exclusivement, je désire vous exprimer la joie que me cause cette rencontre à laquelle j'attribue une particulière importance. Je salue en vous les représentants d'un organisme qui, malgré sa fondation assez récente, s'est déjà acquis de nombreux mérites au sein de l'Église italienne et au-delà de ses frontières : avec un élan généreux et opportun, vous avez cherché à faire face, durant ces années, aux diverses situations où des besoins se sont fait sentir, chaque fois plus pressants, en organisant les interventions d'urgence dans le cas de désastre public, en coordonnant les propositions d'aide élaborées dans les communautés locales, en organisant des études et des recherches sur les causes des déficiences et des maux afin d'élaborer des plans efficaces d'action, dans le cadre d'un programme pastoral unitaire.

Vous vous êtes, en particulier, préoccupés de réaliser un conseil éclairé de mon vénéré Prédécesseur, le grand Pape Paul VI qui, en vous recevant dans une circonstance analogue, après avoir observé que « votre action ne peut pas se limiter à la pure distribution de l'aide aux frères qui sont dans le besoin » rappelait qu' « au-delà de cet aspect purement matériel de votre activité, émerge avant tout sa fonction pédagogique, son aspect spirituel qui ne se mesure pas en chiffres ou en bilans, mais dans la capacité de sensibiliser les Églises locales et chaque fidèle au sens et au devoir de la charité » (*discours du 28 septembre 1972*).

Il m'est agréable, par conséquent, de profiter de cette rencontre pour vous donner acte du travail qui a été accompli utilement jusqu'ici et pour vous exprimer, en même temps que mon estime sincère, mon plus chaleureux encouragement à poursuivre la voie, aussi exigeante que passionnante, de l'amour effectif pour les frères. Je le fais avec la conscience d'accomplir une des

tâches fondamentales de mon ministère. Qui ne se souvient, en effet, de l'intuition lumineuse d'Ignace d'Antioche qui, déjà au début du second siècle, disait du Siège de Rome qu'il « préside à la charité universelle » ? (*Ep. ad Romanos*, inscr.) Et comme elle est profonde cette réflexion de saint Ambroise qui, commentant l'insistance avec laquelle Jésus demande à Pierre : « M'aimes-tu ? », observe : « Ce n'est pas que le Seigneur en doutait. Il l'interrogeait non pas pour savoir, mais pour montrer quel Vicaire de son amour il voulait nous laisser. » (*In Lucam*, 10 ; *PL* 15, 1994.)

Eh bien ! comme « Vicaire de l'amour du Christ », le Pape ne peut que se réjouir de la vitalité et du dynamisme par lesquels la Caritas italienne cherche à répondre aux attentes et aux espoirs qui sont mis en elle par la Conférence épiscopale. Que vous soutienne dans votre travail la conviction que toute contribution apportée à la communauté pour faire grandir sa capacité d'aimer l'aide également à progresser dans la maturité chrétienne et à développer l'efficacité évangélisatrice de sa présence dans le monde.

En ce sens, je désire vous proposer quelques suggestions. Je voudrais souligner, avant tout, l'opportunité d'une catéchèse qui éclaire toujours davantage les fidèles sur *le lien étroit qui existe entre l'annonce de la parole de Dieu, sa célébration dans la liturgie, et sa traduction concrète dans un témoignage de charité* qui engage la vie. Les chrétiens des premiers temps ont eu une conscience très vive de cela, comme on peut le déduire des indications que l'on trouve, surtout à propos de l'Eucharistie, dans les Actes des apôtres (cf. 2, 42 s. ; 4, 32 s.), dans les lettres de Paul (1 Co 11, 17 s. ; Ep 5, 18 s.) et des autres apôtres (cf. Jc 2, 1 s.), et également dans la Didachè (cf 9, 1 s., 14 1 s.) et dans les écrits de l'antiquité chrétienne la plus reculée (cf. Ignace, *Ep. ad Philad.*, 4).

Il faut en outre inciter la communauté chrétienne à s'interroger sur *l'adaptation de sa présence caritative à l'évolution historique des besoins*, aux besoins que font apparaître les nouvelles formes de pauvreté. Il sera ainsi possible de déterminer les voies qu'il est aujourd'hui nécessaire de suivre pour témoigner d'une façon crédible de l'amour de Dieu pour les hommes, spécialement pour les plus pauvres.

Il conviendra enfin d'ouvrir, surtout aux jeunes, *la perspective d'un bénévolat de la charité* qui substitue à la spontanéité dispersée et provisoire l'organisation rationnelle, fonctionnelle et continue du service, entendu non seulement comme simple satisfaction de besoins immédiats mais, bien plus, comme volonté de modifier les causes qui sont à l'origine de tels besoins. Les volontaires, formés d'une manière convenable, seront les animateurs naturels d'un processus en vue d'aider la communauté à prendre ses responsabilités. Cela pourra conduire à réviser les structures marginalisantes, à promouvoir des lois plus justes, à créer des rapports humains plus satisfaisants.

Fils très chers, le travail que vous avez devant vous est vaste et complexe : vous en êtes pleinement conscients. Que les difficultés ne vous découragent pas, que les succès et les

incompréhensions ne vous freinent pas. La cause est tellement noble qu'elle mérite bien les plus grands sacrifices. Que vous réconforte en chaque circonstance ce que Jésus a dit au sujet du jugement final et que saint Jean de la Croix a synthétisé par ces paroles célèbres : « À la fin de notre vie, nous serons jugés sur l'amour. » Avec ma bénédiction apostolique.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana